

# LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N<sup>o</sup>. XXI, 20 Aout 1836.

[PRIX: 2 PENCE



LOUIS-PHILIPPE LE DESERTEUR,  
frappant la Liberté à coups de poignards, après l'avoir entraînée dans un piège,  
et s'arrêtant, épouvanté à la vue d'une ombre.

Eh ! quoi, mon *Télémaque*, tu as peur ? Comment, mon ombre t'effraie ? Rassure-toi, mon digne élève, je ne quitte pas le sombre et noir Tartare pour m'opposer à tes crimes contre la liberté, que j'ai trahie comme toi, ni pour te punir de vouloir tout faire pour écraser et anéantir la république, que je ne servais non plus comme toi que pour l'étouffer ; rassure-toi, car te voilà sous une impression d'épouvante passablement ridicule pour le personnage que tu veux jouer ! Laisse un moment ton œuvre, la voilà garottée et en ton pouvoir, grâce à tes dignes et dévoués satellites, Thiers, Pasquier, Barthe, Persil, d'Argout, Guizot, Portalis, Maison, Lannes, &c. Arrête un instant, et profite de mes avis. Comme ton Mentor, et en mémoire de nos crimes communs contre la France, et nos trahisons contre ce drapeau que nous désertâmes, et que tu as si adroitement fait ton égide ; pour le moment, en souvenir de tout notre passé, je te vais parler sans détour, car je te vois déjà tâtant du pouvoir absolu, tranchant du monarque, singeant les rois légitimes, et tu n'en es pas encore là... mon *Télémaque*, et même depuis quelque temps, certains bruits de l'autre monde me font craindre que malgré ta ruse habile, malgré l'appui que tu trouves chez les hommes dévoués par instinct à l'oppression, il se pourrait que tu n'y arrives pas, car tu ne te rappelles pas assez que si la France souffre quelquefois un pouvoir qu'elle hait, elle ne plie jamais long-temps sous le pouvoir qu'elle méprise, et tu as trop d'expérience, à défaut d'esprit, pour te faire illusion ; tu sais qu'on ne t'estimait guère en général depuis le 7 Aout, et que les événements de Lyon, l'état de siège de Paris, les massacres, les emprisonnements, tous ces acheminements au pouvoir absolu, t'ont fait mépriser et détester de la généralité des masses, et c'est là que gît le péril de ta royauté. Je suis venu pour t'en avertir, car en applaudissant à tes projets, je dois t'en montrer le côté périlleux, puisque te voilà, mon *Télémaque*, agissant à rebours de toutes les leçons du passé,

et l'oubliant un peu trop, et surtout te hâtant beaucoup trop à rentrer dans les principes de ton émigration, qu'avec un si rare, et je puis dire insolent bonheur, tu avais travesti depuis *ta rentrée à la suite des cosaques, et par le champ de bataille de Waterloo*; en idées libérales, en opinions républicaines et en admiration pour Bonaparté et le drapeau tricolore. Ah! vraiment, si je n'étais ombre, je rirais de cette bonne pasquinade, de la Marseillaise, des poignées de mains, du drapeau saisi et embrassé, de ce vieux Lafayette, fait au même comme un niais; il y a bien de quoi se pâmer pour moi, mon Télémaque, qui te sais par cœur; mais ayant si bien commencé, comment vas-tu depuis quelque temps de manière à voir par *le simple mouvement du pouce* de quelque homme de bonne foi, républicain ou légitimiste, voir crouler tout cet édifice élevé par vingt années d'adresses, de feintes, et, disons-le, de perfidies.

Ce n'est pas à moi qu'il faut dire que tu veux régner en roi constitutionnel, ne sais-je pas ce que tu blamais chez les Anglais à ce sujet dans nos intimes causeries, tout en vous pliant très humblement sous leurs volontés, et vous extasiant hautement et par lettres sur la sagesse de leur monarchie vraiment constitutionnelle. Tout cela, dis-je, pour ne pas perdre les *deux mille livres sterling* de subside que vous empochiez, mon cher Télémaque, à titre de *prince émigré*. Je sais donc à merveille où vous en voulez venir, et je ne vous blâme ni pour vouloir anéantir la république, ni pour vos efforts de garotter et assassiner la liberté, et d'emprisonner et exiler les républicains et quelques rares légitimistes, mon cher Télémaque; non, tout cela est ce que je projettais moi-même pour votre père, ou pour vous à son défaut, lorsque la désertion devint un besoin pour sauver nos têtes, au prix d'une infamie, sur quoi ni *toi, ni moi, ni Valence*, n'hésitâmes. Mais ce que je trouve mauvais, ce qui me fait trembler pour *toi et les tiens*, c'est la misérable et féroce maladresse des instruments de ta *justice*, si justice on peut dire.

Comment Télémaque, comment, tu as vécu en Angleterre, tu as mangé son pain plus de vingt années, et tu n'a pas appris comment ceux qui sont ou qui veulent paraître dignes du trône, punissent les hommes qui osent attenter à la vie des rois! O Télémaque! Télémaque! ta native férocité, et sans doute aussi les conseils d'*Adélaïde* l'ont emporté sur ta ruse prudente, et le sang a coulé sur l'échafaud politique que tu disais renversé à jamais. Tu frémirais, mon cher Télémaque, si un seul moment tu pouvais juger comme moi de l'horreur que propagent ici contre toi, *les mânes jeunes et pleins de force des hommes de Lyon et Saint-Méry, les ombres gémissantes des femmes, des enfants et des vieillards de la rue Transnonain, et enfin les spectres de Morey et Pépin, et le corps toujours sanglant... d'Alibaud*, de cet *Alibaud* auquel nous eussions, vous, votre père et moi, fait dresser des autels et décerner des couronnes civiques, à l'époque où nous étions coiffés tous trois du bonnet rouge, si un canon de fusil se fut dirigé contre *le front couronné de Louis XVI*, votre parent et votre légitime roi.

Ah! mon cher Télémaque, ta vas trop vite, tu te *bloueras* tout-à-fait, et tu ne commences déjà pas mal, et bien, qu'il y a des courtisans déjà assez effrontés pour comparer ton pouvoir à la solidité du roc, ici où toutes les illusions cessent, je vois trop que ce n'est pas *du roc primitif mais à peine, à peine, du calcaire très faible*.

Prends y garde, *mon Télémaque*, car tu es deviné et démasqué, il n'y a qu'un cri contre toi, on sait le fin mot de ton système *par tes correspondances intimes avec l'agent le plus actif, et le plus dévoué de l'émigration... ici, lorsque j'ai voulu élever la voix pour pérorer sur ton patriotisme, ton amour pour la liberté et ton républicanisme, on m'a baré le visage de tes conseils pour l'anéantissement de la Pologne, de tes demandes incessantes pour servir contre la France, de tes vœux pour voir Soult écrasé avec son armée, Eugène, englouti dans la mer avec les siens, tes regrets de voir les garnisons françaises ravitaillées dans les forts par un coup de leur courage inoui*.

Que répondre à cela, et comment mon cher Télémaque te donner, avec l'existence de telles lettres pour un ami de la liberté, du drapeau tricolore, et un admirateur de Napoléon; car en vérité, il faut toute la gravité du sombre séjour que j'habite, pour ne pas éclater de rire à te voir t'extasiant sur la gloire du vainqueur d'Austerlitz, et placer son profil en regard sur la même médaille, avec la tête de ce *Bonaparté*, que toi et moi nous avons si souvent souhaité et tenté de faire placer au bout d'un canon de fusil ou la pointe d'un poignard. Avec pareils souvenirs, cher Télémaque, convenons qu'il y a *du grotesque* dans les inaugurations de ces triomphes que toi et moi nous avons, vingt années, maudits et dénigrés, lorsque toutes les puissances de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, se baissaient humblement devant le colosse impérial.

Il y a ici un autre bruit qui te menace d'un péril sérieux; on dit qu'ayant échoué au nord dans une trahison que tu tramais contre ton alliée, tu reviens sur tes pas pour aller anéantir aussi la liberté en Espagne. *Télémaque! mon Télémaque!* regarde autour de toi, suis tes vues ambitieuses, mais ne t'en rends pas inévitablement victime en te croyant ce que tu *n'es pas, ce que jamais tu ne seras*, un légitime roi de France. Adieu, l'heure me force à te quitter, mais mon ombre veille sur toi, mon cher *Télémaque*, et te tiendra au courant de toutes les choses et les bruits du sombre séjour; toi, tâche de te garer des vivants et des... morts.

#### SUITE DU RÉSUMÉ DE LA VIE D'ÉGALITÉ. (Voir au numéro XX.)

Le cri de sang que d'Orléans venait de faire entendre lui ferma tout accès partout et éleva entre lui et le trône qu'il ambitionnait, une barrière insurmontable. Poursuivi par le mépris public, il se vit repoussé avec horreur de tous les lieux où il se présentait: aucun parti n'osait plus l'avouer pour chef, on le fuyait comme un pestiféré; chacun faisait des vœux pour lui voir expier ses nombreux forfaits. Le jour où le malheureux Louis XVI périt sur l'échafaud, l'infâme Égalité était en cabriolet sur le pont, d'où il contempla froidement tous les apprêts de l'exécution de son roi, de son parent; des personnes intéressées à observer le monstre, virent qu'au moment où la tête fut séparée du tronc, une joie féroce brilla dans ses regards, et

un sourire erra sur ses lèvres ; il ne quitta le pont que lorsque le corps eût été emporté ; alors il se rendit au Palais-Royal, monta dans une calèche attelée de six chevaux, et alla dîner au Rincy où il avait réuni nombreuse société de scélérats comme lui ; ce fut de ce même Rincy, que Pinet, agent de change, partit avec son portefeuille de plus de quarante millions, et qu'il fut assassiné et volé, crimes comme nous l'avons dit, qui furent attribués à d'Orléans. Celui-ci, après la sanglante catastrophe du 21 Janvier, perdit tout-à-fait le repos. La terreur s'était tellement emparée de ses esprits qu'il se couvrait le corps d'une cuirasse,\* se croyant toujours entouré de *quelque vengeur du sang versé*. Il passait la nuit dans les appartements les plus reculés de son vaste palais, dont les jardins étaient remplis de coupes-jarrets, et d'incomptables bandes d'infâmes satellites, ils arrêtaient ceux qui voulaient parler au Duc, les forçaient de donner leur demeure et l'objet de leur demande ; on portait cet écrit à d'Orléans et rapportait la réponse à haute voix. C'est ainsi que vivait alors ce malheureux, sur qui la Providence sembla étendre sa main vengeresse, en attendant que le bourreau l'eut envoyé joindre ses nombreuses victimes.

A peine la tête de Louis XVI fut-elle tombée, que d'Orléans se vit le jouet des Jacobins, il ne fut plus qu'un manequin dont ils se servirent pour le pousser plus avant dans le crime. D'Orléans s'aperçut trop tard qu'il avait été pris pour dupe ; il avait payé tant de massacres et soudoyé tant d'insurrections, que lui, d'Orléans, ce prince jadis si opulent, n'eut plus de ressources que dans son superbe mobilier : il fit main-basse sur sa vaisselle, sa bibliothèque, sa galerie de tableaux, que le Régent avait formé avec tant de soin et de sommes si énormes ; il vendit la riche collection de pierres gravées qu'il tenait de ses aïeux, et se vit réduit à ouvrir des emprunts ; il donna des gages incertains, des hypothèques illusoires ; enfin, il finit par publier son bilan. Voilà donc, joint à l'opprobre du sobriquet Egalité, la honte du nom de banqueroutier ; on voit qu'il ne manque *au père du roi des Français*, aucun titre au mépris.

Son vote du 21 Janvier avait amoncelé un orage dont l'explosion terrible s'approchait ; le discours de Manuel fut le signal de l'attaque ; grand nombre de députés apostrophèrent d'Orléans avec la plus grande violence. Une nouvelle considération m'a frappée, disait Duprat, lors de la discussion sur l'appel au peuple ; et je dis *oui* avec d'autant plus de confiance, que d'Orléans a dit *non*. Il est temps, dit Barbaroux, que le peuple français reprenne l'exercice de sa volonté suprême, pour écraser une faction au milieu de laquelle je vois Philippe d'Orléans, que je dénonce à toute la république. Je sais que je m'expose à tous les poignards ; † mais comme la vie d'un homme est incertaine, j'ai dû faire cette déclaration. Le député Salle s'écria : Il ne nous reste plus que le choix des maux de la patrie ! *Heureusement que Louis XVI nous laisse, de tous ses parents, celui qui peut le plus dégouter de la royauté.* ‡ (La suite au numéro XXII).

CERTIFICAT DU TRÈS HONORABLE JURISCONSULTE LUIGI CORTILLI, AU SUJET DU TROC DU FILS  
DU GEOLIER CHIAPPINI, CONTRE LA FILLE DU COMTE ET LA COMTESSE DE JOINVILLE,  
FRANÇAIS VOYAGEANT EN ITALIE EN 1773.

“ Je soussigné, certifie et déclare en mon ame et conscience ce qui suit : En l'année 1808, ayant donné ma démission de la place de substitut au procureur-général près la cour criminelle du département des Appenins, je me retirai à Florence, où je demeurai jusqu'en 1813, époque de mon départ pour Rome. Dans cette dernière ville, je fis la connaissance de Lorenzo Chiappini, avec qui je dînai quelquefois chez le docteur Pierre Salvi. Je le rencontrai avant parmi d'autres Florentins dans la vaste maison de l'ancienne Chartreuse, où il avait comme moi loué un appartement pour y passer la belle saison, car Chiappini, depuis nombre d'années, n'exerçait plus son vil métier de geôlier, et vivait à cette époque en homme aisé ; notre liaison devint assez intime, et de son côté, intime et familière.

Il ne tarda pas à me raconter les plus minutieux détails d'un voyage qu'il avait fait à Londres, pour y voir une de ses filles, mariée à un riche seigneur anglais, qui en était devenu amoureux en l'entendant chanter au théâtre où il avait placé sa fille malgré elle. Chiappini ne tarissait pas sur la magnificence qui régnait chez son gendre, ni le bon accueil qu'on lui avait fait ; il répétait à tout moment que tout son bonheur lui venait de sa fille chérie.

Peu après, Chiappini fut atteint d'une légère maladie, mais qui le rendait triste et sombre. Un jour, il m'avoua que sa conscience était chargée d'un poids accablant. En vain j'essayai de le calmer, sa mélancolie ne fit qu'augmenter. Un jour, le discours étant tombé sur le même sujet, je lui dis que s'il n'avait point volé, crime que Dieu ne pardonne pas sans restitution, tout le reste peut être expié par le repentir. A ces mots, Chiappini me découvrit entièrement son crime, et me confia que lorsqu'il était geôlier à Modigliano, gagné par l'or et les promesses d'un seigneur français, il avait consenti à troquer son premier enfant, un fils contre la fille de celui-ci, et que c'était justement celle qu'il avait été voir à Londres, qu'il éprouvait un douloureux regret de l'avoir ainsi privé des droits de son illustre naissance, quoique par son mariage elle était dans une brillante position, mais qui était bien loin toutefois de celle où l'avait placé sa naissance.

J'encourageai vivement Chiappini à révéler ce secret à celle qui se croyait sa fille, et qu'il appelait sa généreuse bienfaitrice ; il me répliqua qu'il y avait bien pensé, mais qu'il redoutait un éclat, et qu'il ne révélerait rien que sur son lit de mort, ajoutant que cela lui semblait devoir suffire, vu l'état d'opulence et de grandeur où était la dame et son propre fils. Surtout, Chiappini m'a tenu le même langage en différentes occasions, et je n'ai pu le faire changer de résolution sur cela. Voilà ce que j'ai appris de Chiappini même, et ce que je suis prêt à soutenir, en justice et avec serment. En foi de ce,

LUIGI CORTILLI, juriconsulte.

(Au numéro prochain l'extrait de Naissance de 1773.)

\* Absolument comme son fils, le roi des Français aujourd'hui.

† Les d'Orléans eurent toujours la réputation de les faire employer pour leur ambition, ce qui a peut-être causé les soupçons à l'époque de la mort du duc de Berri.

‡ Tâche que le digne fils de cet honnête homme d'Egalité accomplit depuis l'accaparement du trône du 7 Août avec un succès complet.

## L'ECHO DE WESTMINSTER, EPISODE DE LA VIE DU PRINCE EMIGRÉ.

(Suite du numéro XX).

Le Prince Emigré était comme cloué, dans un état de stupéfaction profonde, sur le banc solitaire qui à cette époque, faisait face en dehors de la grille à une des portes latérales de la superbe Westminster, voisine et presque au-dessous de cette admirable chapelle, terminant la nef. Il portait comme malgré lui de craintifs regards vers ce lieu où un marbre somptueux recouvrait les restes de celui qu'il avait nommé son frère. Le Prince Emigré voulut prier (il était mauvais dévot par peur, et superstitieux par excellence), mais aucun son ne put passer ses lèvres tremblantes, et il resta glacé et anéanti. Peu à peu, avait cessé même au loin, tout ce bruit des cités immenses, et le peu qui restait de ce mouvement avait l'impression de l'heure et du lieu, et par là même augmentait, bien loin de la diminuer, la terreur sous laquelle succombait le Prince Emigré. Enfin, pressé par sa conscience, il voulut fuir le voisinage de cette tombe, il fit un effort pour se lever, lorsqu'une force surnaturelle l'y retint de nouveau, et sa conscience portant sur ses lèvres le secret de la tombe, elles laissèrent enfin passer en sons inarticulés quelques accents de remords, et les terribles paroles qui demandaient le pardon du *fratricide*. . . A peine ces mots furent-ils échappés de sa bouche, qu'il entendit une voix lente et sépulcrale lui dire : *Je t'absous du crime de fratricide, car tu n'es point mon frère, mais je t'accuse de ma mort, et tes crimes ne s'arrêteront pas à moi seul.* . . . Seul, répéta l'écho ; et le Prince Emigré, retrouvant enfin, dans l'excès même de sa terreur, la force de fuir, s'élança vers le côté opposé au vaste édifice, en jetant des cris d'effroi, jusqu'au moment où ses pieds eussent franchis la distance qui sépare le beau quartier de Westminster de l'hôtel qu'il occupait, et où l'attendait, abattu et souffrant, le plus jeune des deux princes.

L'éclat des lumières et l'aspect de lieux habités, l'eurent bien vite rendu à lui-même ; une seule impression lui restait de cette scène de terreur, née de sa conscience troublée. Ce fut l'idée d'un secret qu'il avait cru enfermé dans d'autres tombes, et une horrible pensée se joignit dans son esprit à l'idée que le plus jeune des princes et le dernier des frères, connaissait sans doute aussi ce terrible secret. . . Vainement il tenta de trouver le repos, il lui sembla toujours entendre l'écho lui dire ce lugubre. . . seul, il se le répétait à lui-même, et à force d'y réfléchir, le Prince Emigré sut trouver un sens favorable dans cet écho de la tombe, et parfois en surveillant les soins qu'on donnait au plus jeune des princes, il se disait avec une expression indéfinissable, et fixant le malade, *seul*, ah ! *seul*, les médecins avaient ordonné un repos complet, et prescrit, comme pouvant devenir funeste, le moindre mouvement. Ce fut une fatale lumière qui frappa le Prince Emigré, car aussitôt, renonçant à toutes ses entreprises commerciales *de vins en gros et à la bouteille*, il se hâta d'embarquer le jeune prince, qui bientôt se trouva porté sur les vagues du fleuve au-devant d'autres flots qui n'allaient plus se briser aussi que contre le rocher où l'attendait son tombeau.

(La suite au numéro prochain.)

## ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que dans la liste des armes prohibées, seront compris désormais, c'est-à-dire tant que cela pourra durer, *les alaines des bourreliers et les tire-pointes* ;—On ajoute, que cette résolution est dictée par la majesté du 7 Août, vu qu'elle sait parfaitement l'usage qu'on en peut faire par la mort du duc de Berri. On dit qu'à force de perfidies, on devient sincère dans la dissimulation ;—On ajoute, que cela explique l'air pénétré et admiratif de Louis-Philippe en fixant l'image de Napoléon, et parlant de la gloire de l'empire. On dit que la plus grande jouissance du mépris et de la haine, c'est de forcer un ennemi à l'hypocrisie, parce que c'est le dernier degré de l'avilissement ;—On ajoute, que c'est le degré où Louis-Philippe est stationnaire. On dit que lorsque tout ordre est interverti, que la perfidie et la lâcheté trônent, que les libertés individuelles sont au caprice des traîtres, *c'est alors l'heure des grands dévouements* ;—On ajoute, *ils ne manqueront pas à la France*. On dit que la noblesse est la clé des états ;—On ajoute, peut-être, mais c'est le peuple qui en est le coffre-fort. On dit que la liberté n'est pas le génie des hécatombes, mais la déesse des grandes choses et des illustres vertus ;—On ajoute, que c'est pour cela que Louis-Philippe l'exile de France.

## NOUVELLES DE FRANCE.

Le jeune officier qui s'était introduit à Neuilly le lendemain de la mort d'Alibaud, et qui blessa Louis-Philippe au bras, n'a pas été arrêté, et il n'a pas reparu au régiment caserné à Paris ; serions-nous déjà revenus au règne des oubliettes, et Neuilly aurait-il les siennes ? Enfin, nous ne sommes ni en Egypte ni en Turquie, pour qu'un homme, et un militaire surtout, disparaisse sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Le maréchal Maison a mis à l'ordre du jour, savoir : les soldats n'auront plus aux revues l'arme au bras, mais à terre et les mains derrière le dos, à deux pouces au-dessus de la giberne ; on passera préalablement la baguette dans le canon pour prévenir toute explosion d'amour et d'enthousiasme nuisible à la simétrie des favoris, au toupet royal. Le cicerone en second du roi de Naples, Nemours, est miope, le duc d'Orléans est légèrement boiteux, ou. . . enrhumé, le futur amiral Joinville est sourd comme un pot, le bambin d'Aumale seul se porte comme un charme ; cela est tout expliqué, *il y a de la corde de pendu dans son héritage*.

## AVIS.

La Caricature donnera dans son numéro XXII, le 27 Août, le portrait d'Adèle Egalité, en présidente de la *fête des rosières*, costume et coiffure à *la Pompadour*, pour distribuer les prix de pudeur et de sagesse.

Pour faciliter la vente, l'éditeur a déposé les portraits d'Alibaud chez M. J. Fontaines, parfumeur, 56, Regent Quadrant ; les nombreuses demandes de la notice qui accompagne le portrait, décident l'éditeur à la donner séparément au prix de *six pence* sans le portrait qui reste fixé alors à 2 shellings 6 pence. Le but de l'éditeur étant surtout de propager autant qu'il est en lui la connaissance du noble et grand caractère d'Alibaud, et l'horreur, le mépris et la haine qu'inspirent les calomnies et l'atrocité de ses juges. On trouve également la Caricature et les fac simile, chez M. Fontaine.

## LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe et du portrait d'Alibaud.

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,  
LONDRES.

Londres : Schulze et Co., 13, Pall Mall Street.